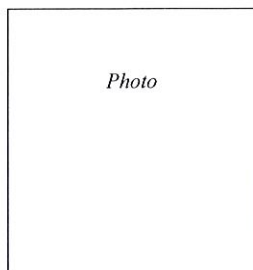




COLLEGE des BOURGOGNES
CHANTILLY

Tests d'entrée en section sportive football
(réservé uniquement aux élèves domiciliés dans l'Oise)

Rentrée 2024 : 6^{ème} 5^{ème} (cochez la case correspondante)



Renseignements sur l'élève :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal et ville :

N° de téléphone d'un responsable légal:

Courriel :@.....

Renseignements scolaires :

Etablissement scolaire fréquenté actuellement (nom et ville) :

Classe :

Fournir obligatoirement la photocopie du bulletin du 1^{er} trimestre et éventuellement du relevé de notes du 2^{ème} trimestre.

Renseignements sportifs :

Club :

Poste occupé :

Joindre obligatoirement la photocopie de la licence (recto verso) ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du football

Tests : le jeudi 21 mars 2024 à 13h30 au stade des Bourgognes de Chantilly (face au collège).

Se munir d'un ballon.

Une pré – sélection avec étude des dossiers de candidatures aura lieu en amont des tests sportifs.

Vous recevrez un mail quelques jours avant les tests sportifs vous indiquant si votre enfant y est convoqué ou pas.

Imprimé de candidature et documents demandés à renvoyer au secrétariat du collège de Chantilly avant le vendredi 23 février 2024 dernier délai.



COLLEGE des BOURGOGNES CHANTILLY

Section sportive football 6^{ème} / 5^{ème}

Votre enfant souhaite intégrer la section sportive football du collège des Bourgognes pour l'année scolaire 2024 / 2025 :

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.

Le sport est reconnu comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel et intellectuel. Il est source de plaisir et d'accomplissement personnel. Il représente une contribution originale à la formation du citoyen.

Les sections sportives scolaires rendent possible la pratique approfondie d'activités sportives dans un cadre scolaire et constituent un dispositif de réussite et de valorisation des compétences et aptitudes des jeunes.

En outre, même si ces sections ne s'inscrivent pas dans le cadre du sport de haut niveau, elles peuvent néanmoins donner à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique.

Fonctionnement de la section :

- ◆ Deux séances de football de 2 heures incluses dans l'emploi du temps de l'élève.
- ◆ Les cours d'E.P.S. : 4 heures pour les 6^{ème} et 3 heures pour les 5^{ème}.
- ◆ Les séances de football se déroulent de 15h10 à 17h10.
- ◆ Les élèves devront être licenciés à l'association sportive du collège.
- ◆ Ils participeront aux cross et aux rencontres du championnat UNSS (sport scolaire du mercredi après-midi). Cela représente environ 7 mercredis après-midi dans l'année.
- ◆ **Si votre enfant est intégré dans la section sportive football, il doit finir l'année scolaire en cours.**

Modalités d'inscription :

- ◆ **La section sportive est réservée en priorité aux élèves du secteur (Chantilly, Vineuil St Firmin et St Maximin) ou du secteur proche sur dérogation.**
- ◆ Des tests sportifs (jonglerie, vitesse, slalom et match) évalueront les aptitudes du joueur.
- ◆ Le dossier scolaire sera examiné.
- ◆ Pour les élèves hors secteur qui sont retenus pour intégrer la section sportive, les demandes de dérogation sont à demander et à remettre dûment remplies au Directeur de l'école pour les élèves de CM2 ou au Principal du collège de secteur de votre domicile pour les élèves déjà scolarisés en collège (6^{ème}).
- ◆ L'entrée en classe de 5^{ème} se fera de façon très exceptionnelle au vu du nombre important d'élèves dans cette section.

Le dossier de candidature (imprimé joint) et les documents demandés devront être remis au secrétariat du collège avant le vendredi 23 février 2024 dernier délai.

Les tests sportifs auront lieu le **jeudi 21 mars 2024 à 13h30** au stade des Bourgognes (face au collège).